

4èmes

Journées d'étude



en partenariat
avec



**Pour des Lieux Ouverts
Utopistes et Formateurs**

PLOUF ! JeTTons nous à l'eau !

Comment des lieux peuvent-ils être
pensés et vécus comme des espaces
d'émancipation et de
transformation sociale ?



CONTEXTE DES JOURNÉES ...

La recherche-action Jeunes en TTTrans

(transversalité, transitions, transformations)

Financée par le Programme d'Investissements d'Avenir « Projets innovants en faveur de la jeunesse », portée par le département SHS de l'École des hautes études en santé publique elle vise au développement de politiques locales de jeunesse intégrées dans trois territoires bretons (les quartiers de Kervénanec et de Bois-du-Château à Lorient, Morlaix communauté et Bretagne porte de Loire Communauté). Il s'agit de mettre en œuvre des politiques locales de jeunesse intersectorielles qui mettent en cohérence les différents échelons territoriaux pour mieux accompagner les transitions de la jeunesse vers l'âge adulte : www.jetttt.org [1].

2019 est la 3ème année de mise en œuvre de trois enjeux partagés :

- Consolider et coordonner les réseaux d'acteurs afin de mettre en cohérence et de simplifier les procédures.
- Développer l'autonomie et l'émancipation des jeunes par l'accompagnement et la valorisation de leurs engagements à la vie locale.
- Développer un accompagnement global s'appuyant sur les motivations et les parcours des jeunes.

Les lieux et les espaces sont aujourd'hui mis au travail et interrogent les pratiques des professionnels et les politiques publiques :

• Le 2D à Morlaix :

Le projet, lancé collectivement par les membres de Jeunes en TTTrans du territoire de Morlaix Communauté, est un laboratoire d'expérimentation, de création et de valorisation des initiatives des jeunes de 18-30 ans. L'espace, en cours d'aménagement avec les jeunes, investit un ancien DOJO au cœur de Morlaix. Il est à la disposition des jeunes et permet un accès aux droits via l'accueil d'associations ressources. Il questionne les postures d'accompagnement des jeunes majeurs et est pensé pour favoriser le développement de politiques de jeunesse intégrées. L'espace confié aux jeunes est en autogestion : ils travaillent pour en faire un outil pratique, adapté à leurs besoins et leurs envies.

• La Maison de services jeunesse à Bretagne porte de Loire Communauté :

Il s'agit de créer un lieu, à proximité du collège et de la gare routière, qui permette de favoriser la transversalité des actions jeunesse, d'offrir aux jeunes la possibilité d'investir un espace pour expérimenter, créer, entreprendre, partager entre pairs, de centraliser les dispositifs et les services en direction des jeunes via des permanences (« guichet unique ») et de travailler le lien intergénérationnel (place des acteurs associatifs). Le cahier des charges proposé aux architectes a été travaillé à partir d'une analyse des usages des futurs utilisateurs du lieu : les jeunes, les habitants, les professionnels de la jeunesse et les élus. La gouvernance partagée est une préoccupation au cœur des chantiers à mener avant la pose de la première pierre en 2020.

[1] Cette recherche-action lauréate du programme d'investissement d'avenir 411 « Projets innovants en faveur de la jeunesse » s'inscrit dans les attentes du Secrétariat Général Pour l'Investissement qui a pour objectif de « susciter et soutenir l'innovation et l'investissement pour l'avenir, visant l'élaboration de politiques de jeunesse intégrées et globales. Ce programme est doté de 59 millions d'euros de subventions pour un appel à projets destiné à favoriser, sur un territoire donné, l'émergence de politiques de jeunesse globales et intégrées. Il est attendu de ce programme une meilleure structuration territoriale d'offres intégrées en faveur de la jeunesse, à travers la mobilisation directe des publics concernés dans la reconfiguration de l'offre existante, et la mise en place d'initiatives nouvelles ». Les projets retenus par le programme sont ainsi multi-thématiques. Parmi les thèmes qu'ils peuvent traiter, entre autres, informer, orienter et accompagner les jeunes, pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle dans un objectif de réduction des inégalités.

• Le Tiers Lieu à Lorient :

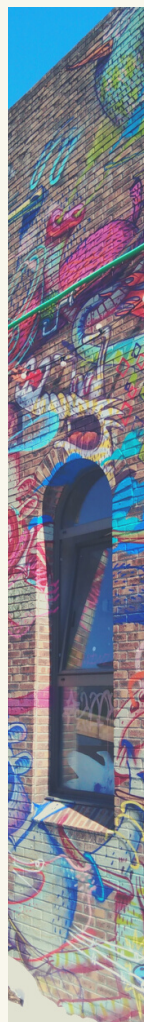
Un espace convivial et coopératif a été imaginé avec les jeunes et s'est installé dans le centre commercial au cœur du quartier de Kervénanec avec pour ambition de renforcer l'implication politique des jeunes, d'accompagner les parcours vers l'autonomie et l'émancipation, de favoriser l'appropriation du territoire. Il s'agit de travailler au développement du pouvoir d'agir des jeunes en y installant par exemple un espace public numérique pour créer du lien intergénérationnel, permettre de développer des activités gérées par les jeunes en prenant appui sur leurs paroles, leurs potentiels et leurs pratiques sociales et culturelles.



Ces lieux expérimentés et questionnés dans ces 3 territoires, interrogent les espaces comme processus de relations, de construction de l'action publique. Ils tentent de traduire en actes les transformations liées à des pratiques et démarches globales, coopératives et participatives.

C'est pourquoi nous vous proposons ces journées consacrées aux lieux et aux espaces de transformation sociale. Elles seront l'occasion de discussions et de débats avec des jeunes porteurs d'actions, des élus, des chercheurs et des professionnels.

LIEUX ET ESPACES EN QUESTIONS...



Dans chacun des territoires, un lieu pour et par les jeunes est en construction ou en devenir et questionne les pratiques et la politique de jeunesse. Il nous semble important de penser les espaces, les lieux et les territoires comme outil et/ou objet de transformation de l'action publique.

A travers ces actions expérimentées, les espaces, les lieux et les territoires mettent les personnes dans des relations spécifiques les unes avec les autres. Il s'agit de prendre en compte ces notions comme processus, comme construction sociale.

Le lieu est le produit de relations entre l'homme et la Terre, et entre des hommes. Les lieux et les « non-lieux » n'existent pas de façon absolue. Les lieux peuvent être nomades et/ou éphémères, ils n'existent que par le biais d'interactions, c'est pourquoi un espace devient lieu que lorsque celui-ci est investi régulièrement. Samuel Roumeau [1], dit que les espaces urbains permettent aux habitants de « dessiner leur territoire selon leurs envies et leurs besoins », ce qui fait écho à la définition originelle des tiers-lieux de Ray Oldenburg [2] « ...mélange d'usages au sein d'un même espace, avec une volonté de produire du commun...de provoquer la rencontre et de créer du lien. Ils peuvent être vus comme une forme de mobilisation locale pour l'intérêt général ».

[1] Samuel Roumeau, animateur de OuiShare, groupe de réflexion sur l'économie participative et le travail collaboratif, Le Monde, 13 mai 2019, "Le point commun des tiers-lieux c'est leur capacité, à l'épreuve de l'usage et au-delà de l'intention, à faire société".

[2] Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride, The Great Good Place, 1989.

NOS INTERROGATIONS...

Comment la création de ces espaces génère-t-elle de nouveaux enjeux de territoire ? Quels jeux d'acteurs mettent-ils en scène ? Quelles relations de pouvoir mettent-ils en lumière ? Comment sont-ils alors organisés, structurés ? Sont-ils le reflet d'une communauté de pratique et de pensée ? Comment deviennent-ils une force d'interpellation publique et politique ? Quelle place pour l'épanouissement individuels et collectif dans ce type de proposition ? Et enfin, quels effets produisent-ils sur le plan social, économique et culturel ?

Nous proposons, au cours de ces journées, de décliner ces interrogations en 3 axes :

- Les lieux comme espaces de pouvoir, du pouvoir
- Les espaces partagés comme lieux de tensions
- L'appropriation de lieux et l'utilité sociale

Les lieux comme espaces de pouvoir :

Lorsqu'on ouvre des lieux aux jeunes sur quoi leur permet-t-on d'agir ? Les invite-t-on à développer leurs expressions, leurs compétences, à expérimenter des formes de gouvernance pour adapter un lieu à leurs besoins et envies ? Il s'agirait alors de développer des lieux comme espaces d'utilité sociale. On pourrait également leur permettre d'agir sur l'action publique en influençant l'agenda politique, en faisant évoluer les cadres et procédures légales et institutionnelles au travers l'investissement de lieux comme espaces d'émancipation politique. Qu'en est-il de la prise en compte de leurs lieux, de leur mode d'appropriation d'espace là où l'acteur public ne les attend pas ?



Espaces partagés comme lieux de tensions : entre l'individuel et le collectif, le dehors et le dedans, l'inclusion et l'exclusion, un équilibre est-il possible ?

Ces espaces que nous qualifierons d'hybrides du point de vue de leur fonction et de leur histoire, traduisent une volonté de faire autrement, de renouveler les pratiques sociales.

Trouver « sa place » en investissant la création d'un espace qui deviendrait le lieu d'une nouvelle histoire reste un enjeu fort au regard des différences sociales, culturelles et générationnelle. Ces espaces « partagés » sont - ils vraiment des modèles d'inclusion ?

L'appropriation de lieux et l'utilité sociale : pourquoi et comment investir des lieux ? quelle occupation possible des espaces ?

Si l'on reconnaît que le processus d'appropriation via des espaces gérés par les jeunes passent par la possibilité d'intervenir directement sur eux, jusqu'où sommes-nous prêts à aller dans la gestion des lieux et la confiance faite à leurs occupants ? Quels sont les enjeux, les idéologies qui orientent les modes de gouvernance retenus et les décisions publiques ?

PREPROGRAMME OCTOBRE 2019 (SOUS RÉSERVE)...

Mercredi 11 décembre

10h00 :

Accueil café.

10h30 / 11 h 30 :

Présentation des expérimentations des 3 territoires à partir du questionnement des jeunes.

11 h 30 / 12h00 :

Propos introductifs (pouvoir d'agir et lieux) et présentation des ateliers.

13h30 / 15h30 :

Espaces de pouvoir ? (Le pourquoi?) .

Ateliers animés par les jeunes et professionnels des 3 territoires "jeunes en TTTrans".

16h00 / 18h00 :

Conférence gesticulée

« La ville est à qui ? »

La Ville est à nous ».

18h00 / 19h30 :

Apéro / Causerie : jeunes / élus
(en partenariat avec le 4Bis).



Jeudi 12 décembre

oghoo : Accueil café.

09h30 / 12h45 : 2 conférences dialoguées (mise en dialogue de points de vue) / débat avec salle.

Espaces lieux de tensions ? Tension entre individuel et collectif (les complexités).

14h00 / 15h30 : 1 conférence dialoguée (mise en dialogue de points de vue) / débat avec salle.

Quelle appropriation des lieux pour quelle utilité ? (Le comment faire sens).

15h30 / 16h00 :

Conclusion

Quelles mises en perspective avec les politiques jeunesse intégrées ?

16h30 / 17h30 :

Présentation des cahiers de l'action n° 54 **"Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?"**, INJEP.

18h00 / 20h30 :

Apéro / Concerts (Scène ouverte aux jeunes des territoires JeTTT, au jeunes engagés du 4 Bis...).



Pour les
jeunes
impliqués
dans JeTTT

Prise en
charge des
frais

Partage des
projets
et
expériences

Scène
ouverte

Conférence
dialoguée
et gesticulée

www.jetttt.org